

*Association des Médecins-Conseils des Sociétés
d'Assurances de la Région Rhône-Alpes Centre*

Assemblée Générale

3 FEVRIER 2012

Régulièrement convoquée par lettre simple, l'Assemblée Générale ordinaire statutaire de l'année 2011 s'est tenue le 03 Février 2012 à l'Hôtel METROPOLE 85 quai Joseph Gillet à Lyon (69004).

110 convocations ont été adressées ; 50 Médecins étaient présents.

Le Docteur PANDRAUD, Président de l'AMCSA Rhône-Alpes Centre, a présenté les différents thèmes de la réunion.

Rapport moral du Docteur POTOCKI-PETIT, Secrétaire de l'AMCSA Rhône-Alpes-Centre

Le Docteur POTOCKI-PETIT a rappelé :

➤ Les effectifs de l'Association :

- 108 membres en ce début d'année.
- 5 médecins ont quitté l'Association :

- Le Docteur BETOUILLE
- Le Docteur FLOQUET
- Le Docteur MANILLIER
- Le Docteur ROLLAND
- Le Docteur SALESSE

- 3 Médecins ont rejoint l'Association :

- Le Dr Vincent DUPUIS 4 Avenue Jean Perrot 38000 Grenoble
- Le Dr Vincent NOIRY 168 Bd de la Croix Rousse 69001 Lyon
- Le Dr Charles MOIRAS 1 Place de Régensburg 63000 Clermont Ferrand

➤ Les réunions de l'année 2011 :

- Le 27 MAI 2011, une réunion a eu lieu au Casino de Charbonnières : « Le dommage esthétique et sa réparation »

Sont intervenus le matin le Docteur HUGUES BEJUI, Isabelle BESSIERE ROQUES sur le Préjudice Esthétique temporaire et définitif et le Docteur HOUSELSTEIN sur la responsabilité médicale en matière de réparation du dommage esthétique ; l'après midi le Docteur FOYATIER a évoqué en image la restauration volumétrique de la face par lipostructure

- Le 3 SEPTEMBRE 2011 une réunion s'est déroulée au Puy en Velay sur un sujet la traumatologie en ophtalmologie.

Par ailleurs, les membres de l'association ont participé :

- . à toutes les réunions de la Fédération, le 18 juin, le 24 septembre 2011 puis le 28 janvier 2012 ;
- . aux cellules de travail : déontologie, qualité.

Le rapport moral a été adopté.

Rapport financier du Docteur CHIAPELLO, Trésorier de l'AMCSA Rhône-Alpes-Centre, exposé par le Docteur PANDRAUD, Président de l'AMCSA Rhône-Alpes-Centre

L'exercice 2011 a été positif, avec un solde créditeur de 7995 Euros.

Les dépenses de 2011 s'élèvent à 54055 Euros, les recettes à 62050 Euros.

Le solde actuel du compte est de 33652,37 Euros.

Le rapport financier a été adopté.

Les actualités de la profession, par le Docteur PANDRAUD

1- Cotisation de l'année 2012

Celle-ci est inchangée.

Pour faciliter le travail de notre Trésorier, je vous prie de bien vouloir lui adresser votre règlement dès réception de l'appel de cotisation.

2- Programme de l'année 2012

Congrès de la Fédération à Biarritz les 16/17 MARS : « Pratique expertale et psychiatrie ». Inscrivez-vous vite, le coût augmente le 9 Février.

Réunion de printemps au Casino de Charbonnières le 8 JUIN sur « la cheville et le Pied ».

Interviendront le Professeur FESSY et le Docteur BESSE, le Docteur SULMAN pour les frais futurs et l'appareillage. Cette réunion se déroulera sur la journée ; elle est proposée également aux régleurs et aux avocats.

Réunion d'automne la deuxième quinzaine du mois de Septembre à Grenoble sur un sujet Traumatologie. Le Docteur BARRET n'a pu nous livrer plus de précisions. La date sera communiquée rapidement.

Doit-on maintenir ou non la réunion décentralisée d'automne ? Le nombre parfois réduit de participants, la charge de travail que cela représente et la multiplicité des réunions ont été à l'origine de nombreux échanges au terme desquels un vote a été réalisé, spontanément, à main levée : trois d'entre nous ont voté la suppression de cette réunion qui – par suite – a été maintenue.

A titre d'information, les prochains congrès de la Fédération auront lieu à Lille en 2013, à Nancy en 2014 et à Lyon possiblement en 2015.

A ce sujet, a été abordé par notre Président l'important travail que nécessite l'organisation d'un congrès national : le dernier organisé par notre association a eu lieu en 1999 ... Qui souhaiterait s'investir ? Quel thème pourrait être traité ? La Pédiatrie ou un autre sujet ?

3- Compte-rendu de la FFAMCE

-
➤ La certification :

Thierry ROUSSILLON représente l'AMCSA au sein de cette cellule de travail.
Il sollicite deux candidats pour être audités par le cabinet Carron consultants en 2012.

➤ La déontologie:

Le manuel est achevé ; il est à la relecture par un juriste.
Il devrait être édité pour le congrès de Biarritz.

➤ La T.V.A. :

Pas d'éléments nouveaux significatifs : les compagnies règlent dans l'ensemble les honoraires demandés, avec ou sans TVA.

Se pose un problème de comptabilité lorsque le règlement versé n'est pas le montant demandé, à 5 ou 10 euros près ; il est conseillé de prendre alors contact avec le mandant et si le différend persiste de le signaler au Docteur Thierry ROUSSILLON qui en informera la cellule Qualité.

➤ Les Honoraires :

Si la compagnie n'a pas de proposition, il est suggéré par la Fédération un tarif de 230 Euros HT de l'heure, idem pour les expertises au cabinet.

Pour PACIFICA :

230 € au cabinet (première ou deuxième expertise d'un même blessé)

230 €/Heure

300 € pour contradictoire ou assistance à judiciaire. Au-delà d'une heure et demie de travail, tarif horaire.

Pour MATMUT :

230 € au cabinet

220 €/Heure

290 € en contradictoire. Au-delà d'une heure et demie de travail, tarif horaire.

315 € en assistance à judiciaire. Au-delà d'une heure et demie de travail, tarif horaire.

Pour la MAIF :

230 € au cabinet

220 €/Heure

295 € en contradictoire. Au-delà d'une heure et demie de travail, tarif horaire.

315 € en assistance à judiciaire. Au-delà d'une heure et demie de travail, tarif horaire.

« Contradictoire » s'entend lorsque l'expertise se déroule avec un tiers, par exemple un avocat et/ou un médecin de recours.

« Tarif horaire » : du départ du cabinet jusqu'au retour pour les expertises à l'extérieur.

Au terme de nos travaux, un apéritif puis un dîner convivial ont clos la réunion.

* * * * *

Je vous remercie de votre présence à notre assemblée générale et espère que nous serons nombreux à Lyon le 8 Juin, à Grenoble également en Septembre.

Je vous rappelle la nécessité de répondre aux courriers ou mails rédigés par les membres du bureau : pour notre assemblée générale, 36 d'entre nous ne se sont pas manifestés. Cela majore considérablement le travail de préparation des réunions.

Je compte sur vous pour une réflexion commune quant à l'organisation d'un prochain congrès national à Lyon : n'hésitez pas à me contacter.

Clermont-Ferrand, le 06/02/2012

A handwritten signature in black ink, reading 'I. Potocki' with a stylized flourish above the name.

Dr Isabelle POTOCKI-PETIT
Secrétaire